

## Appel à candidatures

### Entrepreneur(e)s et porteur(e)s de projets innovants



### - Cahier des charges -

Vous êtes sensibles aux problématiques de développement durable du Grand Casablanca et souhaitez apporter votre contribution ?

Vous êtes intéressés par un thème spécifique ou par une approche transversale ?

Vous êtes porteur(e)s d'une idée/ solution innovante et durable ?

Vous désirez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et pluridisciplinaire qui vous permettra de concrétiser votre projet ?

Vous souhaitez maximiser le potentiel de votre projet et son impact ?

#### Cet appel à candidature est pour vous !

Lydec et Economia vous invitent à soumettre vos propositions de projets jusqu'au 24 Mars 2019

### Contexte général

Une ville durable n'est pas simplement une ville connectée et *smart*. C'est une configuration complexe qui réunit des éléments territoriaux et sociaux. Dans une ville comme Casablanca, s'intéresser au développement durable équivaut à s'intéresser aux besoins et exigences de ses habitants citoyens dont la qualité de vie est conditionnée par la gouvernance de la ville à plusieurs niveaux : mobilité, sécurité, espaces publics, logement et autres services publics de base, valorisation du patrimoine naturel et culturel, gestion des déchets, etc. Leur droit à la ville est ainsi lié à la prise en charge de ces différents enjeux par les pouvoirs publics. Le rôle de ces derniers n'est par ailleurs pas exclusif. La durabilité ne peut se faire qu'avec la participation des habitants et usagers de la ville dans son propre développement. L'entreprise en est un acteur contributeur principal.

Dans le cadre de sa stratégie d'Open Innovation et de sa vision d'ouverture sur son écosystème dans une perspective de co-construction, Lydec lance l'appel à candidatures « Casablanca CityLab ». Ce programme a été pensé et élaboré à partir d'une démarche participative et orientée vers la contribution de l'entreprise et de ses métiers au développement durable de son territoire d'ancrage et de l'impact de ses actions sur les parties prenantes.

### Présentation du « Casablanca CityLab »

Initié par Lydec en partenariat avec le centre de recherche Economia de HEM, le Programme CityLab a pour objectif de favoriser l'émergence d'acteurs innovants autour des problématiques du développement urbain inclusif et durable du Grand Casablanca et de renforcer la compétitivité des projets en soutenant leurs dynamiques d'innovation et de mise en œuvre.

Les porteurs de projets organisés en structures instituées – petites ou moyennes entreprises – ou en start-up, ou membres d'incubateurs ou de cluster, ou étudiants, ou toute personne ou groupe de personnes portant une idée d'un projet innovant, bénéficieront d'un accompagnement permettant de :

- Renforcer les cadres méthodologiques, conceptuels, techniques et opérationnels du/des projets retenus ;
- Assurer un accompagnement méthodologique et technique du/des projets retenus,
- Documenter et diffuser les savoir et savoir-faire innovants issus des projets en compétition ;
- Soutenir et renforcer les démarches d'information, de sensibilisation, de formation et éventuellement de mobilisation nécessaires pour induire la mise

en place de politiques d'urbanisation participatives, intégrées et durables nécessaires pour le déploiement des solutions proposées ;

- Soutenir et renforcer les démarches de mise en œuvre et de montée en compétences et en actions du/des projets retenus – scalabilité.

## Objet du « Casablanca CityLab »

---

Le projet « Casablanca CityLab » s'inspire grandement du référentiel des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, notamment l'objectif 11 qui vise à « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. » (ONU, 2015).

Des Focus groups ont été organisés réunissant une cinquantaine de parties prenantes, experts, acteurs de la société civile, chercheurs, collaborateurs afin d'établir un diagnostic des enjeux de transformation de Casablanca en ville inclusive et durable et de faire émerger des solutions innovantes répondant aux six thématiques : Accès aux services publics, Transport et mobilité urbaine, Espace verts et éco-quartiers, Valorisation du patrimoine naturel et culturel, Lutte contre la pollution et gestion des déchets et Education et emploi.

Ces focus groups ont abouti aux points suivants :

1- **Accès aux services publics** : il s'agit d'appréhender la manière dont les services publics sont perçus en matière de facilité d'accès, de qualité, de coût, de délais, etc.

Les enjeux soulevés pour cet axe sont :

- Problème de résilience de Casablanca suite à son expansion. Certains quartiers sont coupés de la ville. Casablanca a toujours déplacé ses maux vers la périphérie ;
- Manque d'équité parmi les citoyens dans le traitement et l'accès aux services ;
- Problème d'accès à l'information des services publics : indisponibilité de services de géolocalisation ou pour répertorier les services publics.

2- **Transport et mobilité urbaine** : ces deux éléments constituent le fondement du développement urbain. Au-delà du côté technique, les dimensions d'accessibilité et de durabilité prennent de plus en plus d'importance dans la définition du transport et de la mobilité.

Les enjeux soulevés pour cet axe sont :

- Peu de pistes cyclables et non-respect des passages piétons ;
- Aucune accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;

- L'expansion démographique et l'étalement urbain risquent d'être de vrais problèmes dans l'avenir.

3- **Espace verts et éco-quartiers** : il s'agit de penser autrement les espaces verts en dépassant la vision fonctionnaliste de ces espaces vers une vision qui les place comme une condition nécessaire de réussite d'un projet urbain, notamment un éco-quartier impliquant un niveau élevé d'exigence en matière d'espaces verts.

Les enjeux soulevés pour cet axe sont :

- Élargir la logique de préservation des ressources à l'air et l'oxygène (et pas uniquement l'eau) ;
- L'absence de filière formelle et élargie de valorisation des déchets ;
- Besoin d'une organisation innovante pour les chiffonniers ;
- Manque d'appropriation des espaces urbains.

4- **Valorisation du patrimoine naturel et culturel** : un territoire ne peut être attractif qu'à travers la valorisation de ses sites d'exception, culturels et naturels. Il importe ainsi de protéger la biodiversité, promouvoir les manifestations culturelles et sensibiliser à l'importance de soutenir et promouvoir l'héritage naturel et culturel.

Les enjeux soulevés pour cet axe sont :

- Détérioration du patrimoine culturel et naturel et absence d'un répertoire des lieux culturels et naturels ;
- Une perception d'accès élitiste à la culture ;
- Non identification du besoin culturel des populations.

5- **Lutte contre la pollution et gestion des déchets** : freiner la pollution en trouvant des alternatives responsables telles la gestion durable des déchets, la consommation responsable, la sensibilisation aux comportements responsables et citoyens, etc.

Les enjeux soulevés pour cet axe sont :

- Explosion des volumes de déchets ;
- Absence de centres d'enfouissement et de valorisation permettant la préservation de l'environnement et des habitants ;
- Problématique de choix entre le tri et la valorisation des déchets par incinération (Cherté du processus de tri) ;
- Comportements inciviques des habitants.

6- **Education et emploi**: encourager et faciliter l'accès à l'enseignement préscolaire, promouvoir le travail autour de projets éducatifs permettant de rallier un ensemble d'acteurs autour d'un but commun, inciter le travail collaboratif en vue de tirer avantage de l'intelligence collective et de la dynamique du groupe.

Les enjeux soulevés pour cet axe sont :

- Favoriser et accompagner les initiatives et les actions citoyennes structurées et impactantes sur le collectif et le territoire pour un développement territorial organique et citoyen ;
- Former et renforcer régulièrement les compétences dans les métiers exercés par les citoyens en prenant en compte les évolutions des métiers et les compétences nécessaires pour leur exercice ;
- Travailler sur le gap intergénérationnel (les jeunes ne veulent plus et ne peuvent plus apprendre de la même manière que les seniors) ;
- Travailler sur l'exploration des grands emplois émergents dans les quinze prochaines années;
- Besoin de créer et de vendre le rêve ;
- Généraliser l'accès au préscolaire.

***Les projets candidats peuvent traiter un ou plusieurs des 6 thèmes définis ci-dessus.***

### **Conditions de participation et d'éligibilité :**

- **Toutes personnes morales et/ou physiques remplissant les conditions de dépôt du dossier de candidature.**

Pour pouvoir être candidat, le projet devrait :

- Etre présenté par : une start-up, une micro entreprise, un auto-entrepreneur, une association, une coopérative, étudiants inscrits dans un programme d'entrepreneuriat, étudiants ayant une idée d'entrepreneuriat appliquée au projet ;
  - Etre innovant ;
  - Etre en concordance avec les référentiels du projet ;
  - Préciser la population cible ;
- **Les dossiers de participation devraient être soumis dans les délais et sur la base d'un dossier complet :**

Pour concourir au projet « Casablanca CityLab », les porteurs de projet devront remplir un dossier de candidature, en se connectant sur le site de candidature [www.lydec.ma](http://www.lydec.ma), puis soumettre leur dossier.

Le dossier de candidature comprendra, à minima, le formulaire de candidature dûment complété avant le 24 mars 2019 présentant :

- la structure et son équipe ;
- l'idée ou la solution développée, son marché, sa cible, son modèle économique ;
- le stade d'avancement du projet : idée, tests, prototypage, levées de fonds, contacts commerciaux, soutien et partenaires, distinctions... ;
- les résultats attendus ;
- l'argumentation du respect des critères de sélection, tels que décrits ci-dessous.

*NB : Autre que le formulaire, les candidats peuvent soumettre tout document qu'ils estiment pertinent pour documenter et appuyer leur candidature.*

Les dossiers dématérialisés (PDF) seront à remettre à partir du 04 mars 2019 et au fil de l'eau jusqu'au 24 mars 2019 à 23h59 (GMT+1) via le site de candidature [www.lydec.ma](http://www.lydec.ma)

Lors de l'envoi de leur dossier, les porteurs de projet recevront un accusé de réception électronique leur notifiant la bonne réception de leur dossier. Ils pourront être sollicités pour des demandes de précisions ou de justificatifs sur leur dossier par Lydec/ Economia.

Lydec et Economia se réservent le droit de ne pas étudier le dossier d'un projet si celui-ci ne remplit pas l'ensemble des critères d'éligibilité.

Les dossiers non complets ou soumis après la date de clôture ne seront pas pris en compte. Toute déclaration inexacte ou mensongère et toute fraude pourraient entraîner la disqualification du Candidat.

- **Les critères de sélection :**

Les projets reçus seront évalués sur la base des critères de sélection suivants :

- Clarté et facilité de compréhension de la proposition ;
- Caractère innovant et différenciant de la solution ;
- Capacité du projet à augmenter les impacts positifs et /ou diminuer les impacts négatifs sur le plan social et/ou environnemental ;
- Génération de profit économique ;
- Garantie d'une Scalabilité et durabilité du projet ;
- Transversalité, hybridité et opérationnalité du déploiement.

- **Le processus de sélection :**

Les structures transmettant, via le site de candidature [www.lydec.ma](http://www.lydec.ma), un projet conforme aux critères d'éligibilité du « Casablanca CityLab » sont dénommées « **Candidats** ».

Celles dont les projets sont sélectionnés pour être présentés au Jury sont dénommées « **Finalistes** ».

Les structures dont les projets sont sélectionnés par le Jury sont dénommées « **Lauréats** ».

**a) Analyse et validation des candidatures par un comité de sélection :**

Chaque dossier de candidature sera analysé par un comité de sélection composé d'experts de l'innovation internes et externes à Lydec et à Economia sur la base des critères de sélection mentionnés.

Lydec et Economia ne sauraient être tenues pour responsables de l'inexactitude des informations utilisées, issues des dossiers de candidature pour des finalités de sélection.

Afin de pouvoir évaluer les dossiers de façon plus précise, Lydec et Economia se réservent le droit, le cas échéant, de solliciter des candidats pour répondre à des questions complémentaires.

**b) Sélection de 10 à 15 Finalistes :**

Sur la base des éléments recueillis, un jury interne composé d'experts identifiera **10 à 15 projets** finalistes qui seront présentés devant le grand jury externe.

**c) Sélection des Lauréats par un grand jury externe :**

Un jury, présidé par un membre du top management de Lydec, et composé d'experts et chercheurs d'Economia, se réunira le 13 avril 2019 pour recevoir les Finalistes lors d'une présentation orale.

Un(e) représentant(e) de chaque structure « Finaliste » s'engage à se rendre disponible pour cet événement. L'absence de représentant de la structure disqualifie celle-ci du concours.

Chaque membre du jury jugera la présentation orale, dite « pitch » de chaque « Finaliste » en gardant à l'esprit les critères de sélection.

Le « pitch » des « Finalistes » sera susceptible d'être filmé pour une utilisation en communication ultérieure.

Le jury sera souverain pour désigner un maximum de six lauréats, dont les projets couvrent chacun ou plusieurs des 6 thèmes relatifs au présent appel.

- **Calendrier**

<b>Etapes clés</b>	<b>Dates *</b>
Dépôt des dossiers de candidature	Ouverture le 04 mars 2019 Clôture le 24 mars 2019
Pré-sélection des projets finalistes	Du 25 mars au 30 mars
Annonce des lauréats pré-sélectionnés	01 avril 2019
Grand jury : Pitch des projets lauréats	Le 13 avril 2019
Accompagnement des projets retenus	A partir du 22 avril 2019

\* Dates indicatives, susceptibles de modifications

- **Confidentialité et propriété intellectuelle :**

Tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle attachés à la réalisation des projets présentés par les Candidats restent propriété des porteurs de projets concernés.

Lydec et Economia ne pourront en aucun cas être tenues pour responsable si un projet ou ses parties reproduisaient des travaux ou autres œuvres protégés.

Chacun des candidats autorise, à titre gratuit, Lydec et Economia à utiliser la marque, le logo et la présentation des projets des candidats dans le cadre de sa communication interne et externe, sur tous supports, y compris sur Internet et les réseaux sociaux pendant et après la durée du concours.

L'intégralité des informations fournies par les candidats dans leur dossier de candidature sont confidentielles, à l'usage exclusif du comité de sélection, du jury et de ses experts. La confidentialité est garantie par Lydec et Economia.

Lydec et Economia, les personnes mandatées, et notamment les membres du comité de sélection et ceux du jury, s'engagent à traiter comme confidentielles les informations renseignées par le candidat. Ces informations ne pourront être divulguées sans l'accord préalable écrit des Candidats.

Néanmoins, Lydec et Economia sont autorisées :

- à communiquer à la presse et à publier sur leur site, les éléments suivants : le nom du projet et de la structure, des photos du projet et de l'équipe, un logo si la structure en dispose, un lien vers le site web ou un réseau social de la structure..., etc.
- à rendre publiques, avec l'accord du candidat, les caractéristiques essentielles et non confidentielles des projets présentés, sans contrepartie de quelque nature que ce soit.

Chaque candidat est seul juge de l'opportunité et des modalités d'une protection des informations confidentielles par la revendication de tels droits.